



## Formation pour le développement durable Gestion de l'amiante dans les bâtiments

Cours du 26 mai 2011



Caroline 9  
CP 288 - 1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11  
[www.retraitespopulaires.ch](http://www.retraitespopulaires.ch)



2

---

### Gestion de l'amiante à l'image du parc immobilier de Retraites Populaires

- M. Olivier Pittet



## Présentation de Retraites Populaires

- institution de droit public active dans l'assurance vie et la prévoyance
- sa mission est de promouvoir la prévoyance en facilitant son accès à tous selon les principes de la mutualité



## Le parc immobilier sous gestion

- plus de 900 adresses postales
- 12 '300 logements
- autant de places de parc et 1 millier de baux commerciaux
- environ 6% du patrimoine vaudois de la location
- représentatif du patrimoine bâti vaudois



## **Réflexion amiante Retraites Populaires**

- réflexion sur l'ensemble du patrimoine
- aboutissement concret des réflexions



## **Mise en place d'une démarche systématique d'analyse des immeubles**

- création en 2005 d'un secteur spécifique au sein de la division
- vaste opération menée sur un peu plus de 400 immeubles



## Conseil pour les gestionnaires de parc immobilier

- Mise en place d'un concept clair et structuré avant le début des opérations



## Réalisation de l'inventaire amiante

- selon le modèle agréé de la Cellule amiante de l'Etat de Vaud
- planning de réalisation :

2006/2007 : immeubles construits avant 1980

2008/2010 : immeubles construits entre 1980 et 1990

2011 : immeubles construits entre 1980 et le 1er janvier 1991



## **Décisions prises**

- **mise en place d'un plan de communication** :

communication à large échelle

courrier ciblé à environ 13'000 locataires



## **Décisions prises (suite)**

- **mise en place d'un plan d'action d'assainissement** :

prise en compte des contraintes liées à la gestion d'un parc immobilier aussi important

volonté du propriétaire d'assainir son parc immobilier

validation par la Responsable Médecine du personnel USST du CHUV

validation par la SUVA



## **Le plan d'action (vue d'ensemble)**

- informations et instructions ciblées aux gérants internes et externes
- élimination des matériaux contenant de l'amiante lors des rénovations d'immeubles
- assainissement à l'intérieur des logements au coup par coup au changement de locataire



## **Suivi et mise à jour des rapports**

- en continu pour consultation par tous les collaborateurs



## Conclusions

- problématique de l'amiante pleinement intégrée à la gestion courante du parc immobilier
- précurseurs dans le domaine sur le plan cantonal
- confiance pour la sécurité des Maîtres d'état et des locataires
- sérénité dans le suivi de l'évolution légale en matière d'amiante



**Merci pour votre attention**

